

Tableaux synoptiques des schémas vaccinaux recommandés chez les adultes (y compris les personnes âgées)

1. Calendrier des vaccinations de routine chez les adultes recommandées en Belgique (en dehors des vaccinations réalisées en milieu professionnel)

VACCIN CONTRE :	19-26 ANS	27-49 ANS	50-64 ANS	≥ 65 ANS
RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES				
Covid-19	3 doses en primovaccination (délai minimal de 21 jours entre les 2 premières doses et de 4 mois entre la 2 ^{ème} et la 3 ^{ème} dose) ¹ et les doses de rappel (délai minimal de 3 à 6 mois)			
Grippe saisonnière	X	X	X	1 dose annuelle
Tétanos, Diphtérie et Coqueluche acellulaire (Tdca)*	1 dose de Tdca à 25 ans	1 dose de rappel Tdca tous les 10 ans		
Zona	X	X	2 doses de vaccin recombinant (Shingrix ²) à partir de 60 ans avec un délai minimal de 2 mois entre les 2 doses	
Pneumocoque	X	X	X	Entre 65 à 85 ans avec 2 vaccins différents avec un délai minimal de 8 semaines
RATRAPAGE				
Rougeole, Rubéole et Oreillons *	Atteindre 2 doses au total (délai minimal d'1 mois entre les 2) plus particulièrement chez les personnes nées après 1970 ³			
HPV	3 doses selon le schéma 0,2,6 mois	X	X	X

¹ Pour les personnes immunodéprimées, une dose supplémentaire est recommandée à 4 semaines minimum après la dernière dose.

² Le coût d'une primovaccination avec le vaccin recombinant contre le zona est élevé (environ 340 euros) et le KCE estime que la stratégie de vaccination telle que proposée par le CSS n'est pas « coût-efficace » à l'heure actuelle (trop coûteuse par rapport aux bénéfices attendus pour la santé).

- Le vaccin vivant contre le zona (Zostavax) n'est plus disponible sur le marché Belge depuis 12/2022.

³ La rougeole était endémique avant 1970 et les sujets nés avant sont considérés comme immunisés.

POPULATIONS PARTICULIÈRES ET À RISQUE	Coqueluche acellulaire	1 dose de Tdca chez les femmes enceintes entre la 24 ^{ème} et la 32 ^{ème} semaine En l'absence de vaccination de rappel pendant la grossesse : vaccination en post-partum immédiat chez la mère et vaccination de rappel unique des adultes qui entrent en contact avec le nourrisson (vaccination "cocoon").			
	Grippe saisonnière	Une dose annuelle si risque particulier ⁴			
	Hépatite A	2 doses avec un délai minimal de 6 mois chez les personnes atteintes de pathologies chroniques du foie et d'autres personnes à risque ⁵			
	Pneumocoque	Pour les adultes de 18 à 85 ans à risque accru d'infection pneumococcique ⁶ avec schéma préférentiel en primovaccination d'1 dose de PCV20 pour tous les groupes cibles ⁷			
	HPV	Schéma de trois doses à 0,2,6 mois chez les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes jusqu'à 26 ans	X	X	X

* Les vaccins combinés sont surlignés en bleu

Pour plus d'informations :

- Consulter le site de l'AVIQ - [Guide de vaccination chez l'adulte en Région Wallonne](#)
- Contacter la Cellule de Surveillance des Maladies Infectieuses de l'AVIQ : surveillance.sante@aviq.be

⁴ Sont concernés : personnes âgées de 65 ans ou plus, personnes porteuses de comorbidités, personnes résidant dans les structures d'hébergement, femmes enceintes, personnes vivant sous le même toit que les personnes à risque de développer une forme grave et les professionnels de la santé.

⁵ Sont concernés : personnes ayant des pratiques sexuelles à risque incluant des pratiques oro-anales ou anales non protégées, les immunodéprimés, les personnes en contact direct avec un malade atteint d'hépatite A, les personnes en contact étroit avec un enfant récemment adopté qui provient d'un pays où l'hépatite A est très répandue.

⁶ À l'heure actuelle, les données sont peu nombreuses quant à l'effet de la vaccination antipneumococcique au-delà de 85 ans. Sur une base individuelle, prenant en compte le risque d'une infection pneumococcique et l'estimation de la réponse immunitaire au vaccin, le médecin traitant peut vacciner une personne de plus de 85 ans.

⁷ Schéma **préférentiel** dans **tous les groupes cibles** : 1 dose de PCV20.

- Schéma **de second choix** dans le groupe cible des personnes **en bonne santé âgées de plus de 65 ans** : 1 dose de PPV23.

2. Schémas vaccinaux recommandés en post-exposition

VACCIN CONTRE	INDICATION	SCHÉMA VACCINAL	
Coqueluche	Vaccination à visée collective : mise à jour des vaccinations en collectivité autour d'un ou plusieurs cas dès que possible	1 dose	
Rage	Le plus rapidement possible après exposition au risque	Personnes non antérieurement vaccinées <ul style="list-style-type: none"> • Schéma à 5 doses (J0, J3, J7, J14, J28) • Schéma à 4 doses : 2 doses dans 2 sites différents, puis J7, J21 	Personnes antérieurement vaccinées 2 doses (J0, J3)
Hépatite A	Entourage familial d'un patient atteint d'hépatite A Collectivités avec hygiène précaire	<ul style="list-style-type: none"> • Havrix® (6-12 mois) • Avaxim® (6 à 36 mois) • Vaqta® (6 à 18 mois) ⇒ dans un délai maximal de 14 jours après exposition	
Hépatite B	Toute personne non à jour de sa vaccination en association avec les Immunoglobulines spécifiques	Schéma de 3 doses à M0, M1, M6	
Méningocoque	Personnes contact d'un cas infecté par les méningocoques A, C, Y, W ⁸	<ul style="list-style-type: none"> • Vaccin conjugué C si sérogroupe C ; • Vaccin conjugué tétravalent A/C/Y/W 	

⁸ Le vaccin Bexsero® n'est pas recommandée autour d'un cas d'infection invasive au méningocoque B

Tétanos	Oui si vaccination non à jour ou plaie à risque de tétanos	Si primovaccination incomplète Compléter le schéma et immunoglobulines spécifiques	Si primovaccination complète <ul style="list-style-type: none"> • Si dernière vaccination > 5 ans et < 10 ans : 1 dose dTpa • Si dernière vaccination > 10 ans et < 20 ans : 1 dose dTpa et immunoglobulines spécifiques • Si dernière vaccination > 20 ans : 2 doses dTpa (à 6 mois d'intervalle) et immunoglobulines spécifiques
Varicelle	Chez les adultes immunocompétents non immunisés contre la varicelle (après test sérologique négatif)	1 dose dans les 3 à 5 jours suivant l'exposition	
Rougeole	Personnes non immunisées ou dont le statut vaccinal est inconnu	1 dose de vaccin ROR dans les 72 heures suivant le contact	
Oreillons	Mise à jour des vaccinations en collectivité en situation de cas groupés	<ul style="list-style-type: none"> • 1 dose si > 1 an sans 2 doses de RRO • Une 3^{ème} dose si ≥10 ans 	

Pour plus d'informations :

- Consulter le site de l'AVIQ - Guide de vaccination chez l'adulte en Région Wallonne
- Contacter la Cellule de Surveillance des Maladies Infectieuses de l'AVIQ : surveillance.sante@aviq.be